

NOTE  
SUR L'ÉLÉMENT DÉMONSTRATIF EN BERBÈRE

L'élément démonstratif est un élément vocalique.

1. L'élément démonstratif est un élément vocalique, postposé et invariable en genre et en nombre en emploi d'adjectif. Cet élément vocalique est *a*, *i* ou *u* :

*a* : *awiğ-a* « ce poulain-ci » [Izayan].

*u* : *argaz-u* « cet homme-ci » [Snous].

*i* : *aḥam-in* « cette tente-là » [Izayan].

*adrar-in* « cette montagne-là » [Snous].

*u* apparaît comme un substitut de *a* dans les mêmes conditions que dans les prétérits des verbes de type *əns*. Au contraire *a* et *i* paraissent en alternance, *a* comme démonstratif de proximité, *i* comme démonstratif d'éloignement. Dans certains parlars où *a* apparaît seul, c'est vraisemblablement par extension aux dépens de *i* :

*aqmar-ad* « ce cheval-ci » [Semlal].

*argaz-ann* « cet homme-là » [id.].

L'élément démonstratif, court et expressif, peut être augmenté de la particule de localisation : *d* pour la proximité, *n* pour l'éloignement :

*ayugu-y-ad* « ce bœuf-ci » [Izayan].

*aḥam-in* « cette maison-là » [id.].

Le phénomène apparaît surtout pour l'éloignement.

Il peut être augmenté, par ailleurs, d'éléments augmentatifs dont l'analyse ne doit sans doute pas être séparée de celle des éléments augmentatifs du pronom personnel isolé. Par exemple :

*argaz-agi* « cet homme-ci » [Kabylie].

*argaz-agini* — [id.].

2. Le système démonstratif comporte non seulement un démonstratif de proximité ou d'éloignement, mais encore un démonstratif d'absence : *ənni*, *əlli*, etc...

*taktabt-ənni* « ce livre » [Kabylie].

*ləktabt-ənnə* — [Semlal].

Sans doute *ənni*, par exemple, est-il formé en partant de la particule d'éloignement *n*, suivant un type expressif que l'on retrouve dans un nom de parenté comme *əmmi* « le fils » ; le mode de formation est différent de ce qu'il est pour le démonstratif de proximité ou d'éloignement : il s'agit d'un élément surajouté à un système organisé sans lui.

3. Les éléments démonstratifs *a/i* apparaissent non seulement en emploi d'adjectif, mais encore de pronom :

*amis wa-rəγ i-n-Biska* « ce chameau-ci, celui de Biska = est à Biska » [Ahaggar].

Les conditions d'apparition de *a* et de *i* dans le pronom ne se superposent pas à celles de *a* et de *i* dans l'adjectif et le problème reste à étudier.

En pronom, l'élément démonstratif est le plus souvent précédé d'un élément de genre, *w* pour le masculin, *t* pour le féminin :

*wa, ta... wi, ti...* [Izayan].

*winu, winək...* « le mien », « le tien »... [Izayan].

*wis-sin...* « le second »... [Semlal].

Précédés d'un élément de genre, *i* reste invariable en nombre, mais non *a* :

Sg.	ms.	<i>wa</i>	<i>wi</i>	[Izayan].
	fém.	<i>ta</i>	<i>ti</i>	
Pl.	ms.	<i>wi</i>	<i>wi</i>	
	fém.	<i>ti</i>	<i>ti</i>	

Il est évident que, pour *a*, il y a une relation, à préciser, avec la voyelle préradicale ou préformative, alternante, du nom. Cette variation de nombre, comme la préfixation de genre, est nettement secondaire.

Le démonstratif peut être augmenté en emploi de pronom, comme en emploi d'adjectif :

*aya, ayu* « ceci » [Ntifa, Snous].

*γwa, γwad ; γwan* « ceci, cela » [Semlal].

4. L'emploi d'un élément relatif n'est pas nécessaire, comme le montre formellement l'exemple suivant :

*argaz iruḥən d əgma* « l'homme qui est parti, est mon frère » [Kabylie].

Dans la mesure où il paraît en exister un, ce n'est pas autre chose, semble-t-il, que l'élément démonstratif, avec ou sans augmentatif :

*nək a-tən-innən* « c'est moi qui l'ai dit » [Ahaggar].

*d ayagi ay əssənəγ* « c'est tout ce que je sais » [Kabylie].

Et le problème est de savoir dans quelle mesure il y a fonction nouvelle et partant autonomie.

5. Nous ajouterons pour terminer que c'est vraisemblablement l'élément démonstratif que l'on retrouve encore à la base d'un certain nombre d'éléments interrogatifs.

André BASSET.